



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère de l'Environnement, des
Ressources forestières, de la Protection
côtière et du Changement climatique



PQAT

Projet Qualité de l'Air au Togo

BULLETIN DE VEILLE ENVIRONNEMENTALE ET SANITAIRE SUR LA QUALITÉ DE L'AIR AU TOGO



ENSEMBLE PRÉSERVONS NOTRE AIR

EDITION
001/2025/PQAT

Inspirer un air meilleur



PROJET QUALITE DE L'AIR AU TOGO (PQAT) UNE INITIATIVE DU GOUVERNEMENT TOGOLAIS



Son Excellence Faure Essozimna GNASSINGBE
Président du Conseil de la République du Togo

Mise en oeuvre par:



Prof. Komla Dodzi KOKOROKO
Ministre de l'Environnement, des Ressources
Forestières, de la Protection Côtière et du
Changement Climatique (MERFPCCC)



Dr. Koffi Efanam ADADJI
Directeur national du PQAT



M. Lantam DJERI-WAKE
Coordonnateur du PQAT

INTRODUCTION

La pollution atmosphérique est devenue, au fil des années, un enjeu majeur de santé publique et de durabilité environnementale à l'échelle mondiale. Au Togo, et plus particulièrement dans la capitale Lomé, la dégradation de la qualité de l'air suscite une préoccupation croissante, en raison de ses effets néfastes sur la santé humaine, les écosystèmes et le développement socio-économique.

Face à ce constat, il est essentiel de sensibiliser, d'informer et de mobiliser l'ensemble des acteurs, pouvoirs publics, collectivités locales, secteur privé et populations afin de mettre en œuvre des stratégies efficaces de prévention et de gestion. Ce premier numéro de bulletin de veille environnementale et sanitaire sur la qualité de l'air au Togo s'inscrit dans la dynamique d'apporter les informations clés sur la pollution atmosphérique, ses impacts, ainsi que les actions en cours et les mesures envisagées pour améliorer durablement la qualité de l'air au Togo.

1. POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE, Qu'est-ce que c'est ?

La pollution de l'air est la contamination de l'atmosphère par des substances (chimiques, physiques ou biologiques) présentes en quantités excessives, qu'elles soient d'origine naturelle ou anthropique, et qui sont nocives pour la santé humaine, animale, végétale, et pour l'environnement. Ces polluants peuvent être des gaz (comme l'ozone, le dioxyde d'azote) ou des particules (particules fines, pollens).

Définition de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) : la pollution de l'air est la présence d'un ou plusieurs contaminants dans l'atmosphère, tels que les poussières, les fumées, les gaz, le brouillard, les odeurs, les vapeurs, etc., dans une quantité et sur une durée susceptible d'affecter la santé humaine.



2. POURQUOI LA QUALITÉ DE L'AIR

Est-elle importante ?

La qualité de l'air est cruciale pour plusieurs raisons :

Santé humaine : une bonne qualité de l'air est essentielle pour la santé respiratoire et cardiovasculaire. La pollution de l'air peut provoquer des maladies chroniques, des allergies et des problèmes de développement chez les enfants.

Environnement : l'air pur est vital pour les écosystèmes. La pollution peut affecter la biodiversité, dégrader les habitats naturels et perturber les cycles biologiques.

Climat : la qualité de l'air influence les changements climatiques. Les polluants comme le dioxyde de carbone (CO_2) et le méthane (CH_4) contribuent au réchauffement climatique.

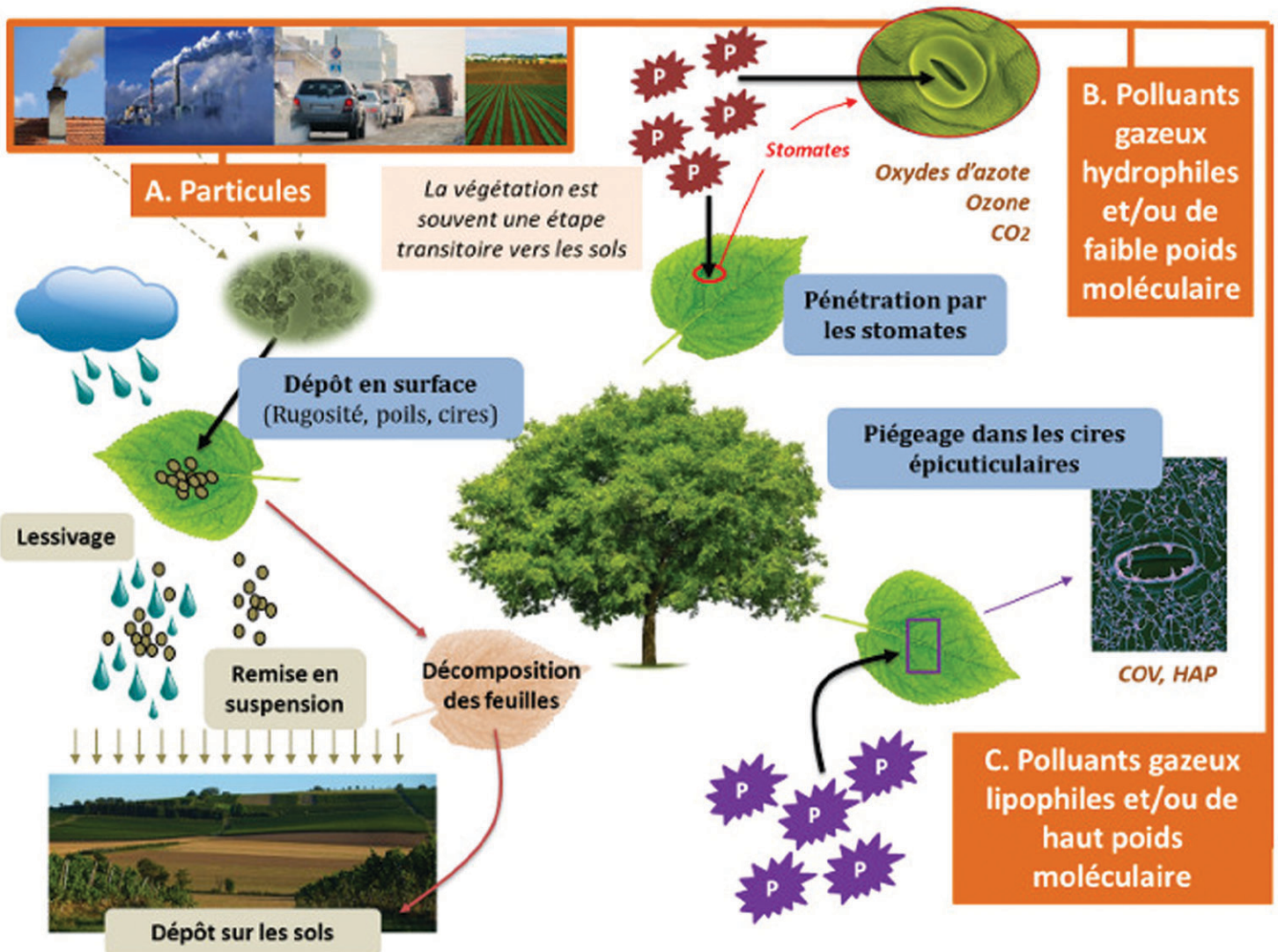


Fig.1: Lien entre la biodiversité et la qualité de l'air

<https://www.encyclopedie-environnement.org/vivant/impacts-polluants-air-sur-vegetation/>

Économie : des problèmes de santé liés à la pollution de l'air peuvent entraîner des coûts élevés en matière de soins de santé et de perte de productivité. Un air sain favorise également le tourisme et les activités économiques.

Qualité de vie : un environnement avec une bonne qualité de l'air améliore la qualité de vie en permettant des activités de plein air, en réduisant le stress et en favorisant le bien-être général.

En définitive, la qualité de l'air a une influence indéniable sur la vie sur terre.

A ce titre, l'Organisation des Nations Unies (ONU) qualifie la pollution de l'air comme **le plus grand risque environnemental de notre époque** et a proclamé le **7 septembre « Journée internationale de l'air pur pour des ciels bleus »** à travers la Résolution adoptée par l'Assemblée Générale le 19 décembre 2019.

La pollution de l'air ne connaissant pas de frontières, l'ONU exhorte chaque pays membre à protéger notre atmosphère et à garantir un air sain pour Tous à travers la résolution 6/10 du 1^{er} mars 2024 de l'Assemblée des Nations Unies pour l'Environnement.

Au niveau national, **loi n° 2024-005 du 06 Mai 2024 portant Constitution de la V^{ème} République Togolaise** dispose à l'article 17 de son annexe que **« L'Etat reconnaît à chacun le droit à la protection de la santé et le droit de jouir d'un environnement sain... » et donc d'un air pur.**



Son Excellence Faure Essozimna GNASSINGBE
Président du Conseil de la République du Togo

COP29 à Bakou en Azerbaïdjan, 12 novembre 2024

« Le Togo est prêt à faire sa part. Nous avons fait de la durabilité, le pilier de notre développement, avec des programmes de reforestation, de protection côtière contre l'érosion et une transition énergétique basée sur les énergies renouvelables »

3. SOURCES DE LA POLLUTION DE L'AIR

Sources naturelles

Éruptions volcaniques : les volcans rejettent dans l'air de grandes quantités de dioxyde de soufre (SO_2), de cendres volcaniques, de suie et d'autres particules. Ces émissions peuvent rester en suspension pendant des années et modifier les niveaux de pollution sur de vastes régions, même loin de l'éruption.

Incendies de forêt : qu'ils soient causés par la foudre ou des conditions climatiques extrêmes, les incendies de forêt libèrent de la fumée, de la suie (ou carbone noir), des particules fines et des gaz tels que des composés organiques volatils (COV) et des oxydes d'azote (NO_x).

Tempêtes de poussière et de sable : les vents violents peuvent soulever la poussière et le sable du sol, et les transporter sur de longues distances. **Le harmattan**, vent sec du Sahara, est un facteur important pollution de l'air.

Végétation : certaines plantes émettent des COV qui peuvent contribuer à la formation de l'ozone (O_3) troposphérique et d'aérosols organiques.

Autres sources naturelles : embruns marins, décomposition de matières organiques, radon (gaz radioactif, provenant de la désintégration de l'uranium dans le sol), foudre, etc.

Sources anthropique

Transports : le transport routier est l'une des principales causes de pollution de l'air, en particulier dans les zones urbaines. Les véhicules à moteur (voitures, camions, avions, bateaux), utilisant des combustibles fossiles, rejettent dans l'atmosphère des polluants tels que : CO_2 , NO_x , les particules fines ($\text{PM}_{2.5}$), les COV.

Industrie : les installations industrielles, les centrales électriques et les raffineries de pétrole sont d'importantes sources de pollution. Leurs procédés de combustion et de production libèrent dans l'air des substances telles que : SO_2 , CO_2 , les métaux lourds, les poussières.

Secteur résidentiel : l'utilisation du bois-énergie, notamment, le bois et le charbon de bois, émet des particules fines et des gaz toxiques, surtout lors de combustions incomplètes tels que : monoxyde de carbone (CO), CO₂ et NOx.

Agriculture : l'agriculture (épandage d'engrais et de pesticides, techniques de labour, etc.) et l'élevage sont également des contributeurs à la pollution de l'air. Parmi les polluants émis, on trouve :

- le méthane (CH₄), émis par l'élevage
- l'ammoniac (NH₃), issu de l'élevage et de l'utilisation d'engrais
- le protoxyde d'azote (N₂O)
- les pesticides, qui peuvent se transformer en gaz et contaminer l'air
- les particules fines.

Gestion des déchets : l'incinération des déchets, le brûlage à l'air libre, les dépotoirs sauvages et l'enfouissement non approprié sont d'autres sources anthropiques majeures de pollution, libérant diverses substances nocives : CO₂, CH₄, COV.

Exploitation minière : les activités minières contribuent également à la pollution atmosphérique en libérant des particules et d'autres contaminants dans l'air tels que les métaux lourds.



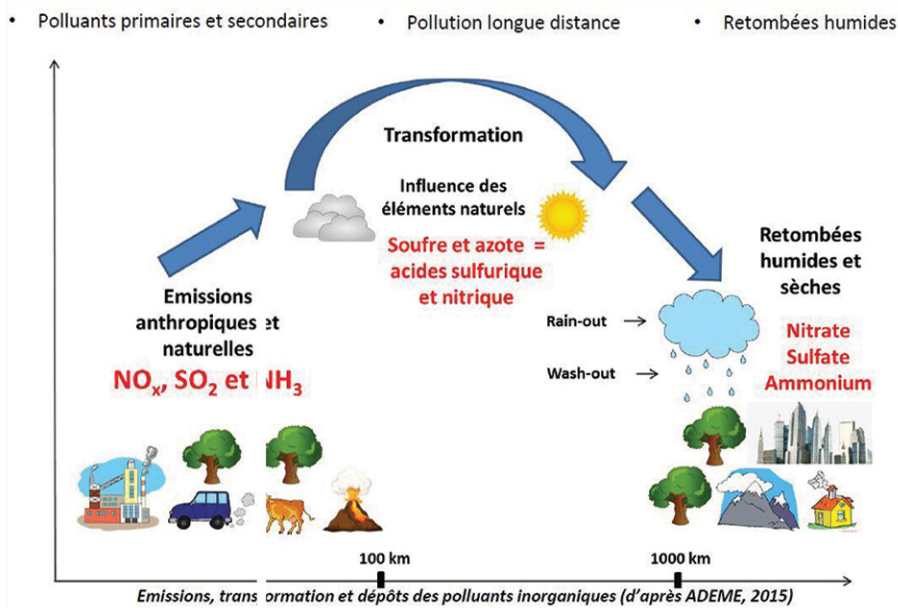
M. António Guterres
Secrétaire Général de l'ONU

Message pour 2025, Journée internationale de l'air pur pour des ciels bleus (7 Septembre 2024)

« La pollution de l'air est une urgence mondiale, mais c'est aussi un phénomène évitable ... en mettant un terme à la déforestation et aux incendies de forêt et en promouvant une agriculture respectueuse de l'environnement. ... Pour beaucoup de peuples dans le monde, le ciel bleu est devenu gris sous l'effet de l'inaction et de l'injustice. Prenons des mesures urgentes aujourd'hui, pour un air pur et respirable pour toutes et tous ».

4. TYPOLOGIE DE POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES

- **Polluants primaires** : émis directement par les sources (ex: CO, NOx issus du trafic).
- **Polluants secondaires** : formés dans l'atmosphère par des réactions chimiques ou photochimiques entre polluants primaires et composants atmosphériques. Par exemple :
 - acide sulfurique (polluant primaire : SO₂)
 - acide nitrique (polluant primaire : NOx)
 - ozone (polluants primaires : hydrocarbures et oxydes d'azote sous l'effet du soleil).



M. Ngongang Wandji Danube

Chercheur associé, modélisation technique de la qualité de l'air et du changement climatique au Bureau Afrique du SEI

La pollution atmosphérique en Afrique de l'Ouest, et plus particulièrement au Togo, constitue non seulement un problème environnemental, mais aussi un défi majeur de santé publique, économique et social. Sans une gouvernance renforcée et une action coordonnée, la région continuera de faire face à une dégradation de l'état de santé et à une augmentation des coûts économiques liés à la pollution et au changement climatique.

5. Y A-T-IL UNE RELATION ENTRE LA POLLUTION DE L'AIR & LE CLIMAT ?

La pollution de l'air et le changement climatique sont **intimement liés et s'influencent mutuellement**. Certains polluants atmosphériques sont aussi des gaz à effet de serre (GES) qui réchauffent la planète, tandis que le réchauffement climatique favorise la formation de polluants (ex. O_3) et augmente leur concentration (via les incendies ou les sables désertiques).

Les polluants atmosphériques affectent directement la santé humaine tandis que les GES en ont un effet indirect.

Influence de la pollution de l'air sur le climat :

- **GES** : des polluants comme le CH_4 et le carbone noir (BC) retiennent la chaleur, contribuant au réchauffement climatique.
- **Formation d'ozone** : les polluants issus du trafic et de l'industrie, comme les NO_x et les COV, se transforment sous l'effet de la chaleur en O_3 , qui est à la fois un polluant et un GES puissant.

Influence du climat sur la pollution de l'air:

- **Augmentation des épisodes de pollution** : la chaleur favorise la formation d' O_3 et augmente la fréquence des périodes de stagnation de l'air, piégeant les polluants.
- **Augmentation des particules fines** : le changement climatique intensifie les incendies de forêt et la désertification, libérant davantage de particules fines dans l'atmosphère.
- **Allongement des saisons d'allergènes** : le réchauffement climatique entraîne des saisons de pollens plus précoces et plus longues, et la pollution atmosphérique rend ces pollens plus agressifs.



Mme Martina OTTO
Cheffe du Secrétariat
de la Coalition pour le Climat
et l'Air Pur (CCAC)

2ème Conférence mondiale de l'OMS sur la pollution de l'air et la santé à Bogotá, en Colombie le 25 mars 2025

Au cœur de notre mission se trouve la compréhension que la pollution atmosphérique et le changement climatique ne sont pas des problèmes distincts, mais profondément liés. En les abordant ensemble, nous pouvons protéger la santé de nos communautés et ralentir simultanément le changement climatique.

6. QUE PEUT-ON DIRE DE LA QUALITÉ DE L'AIR AU TOGO ?

Les pays à faible revenu comme le Togo, sont les plus vulnérables en ce qui concerne la pollution atmosphérique. Cette vulnérabilité s'explique, entre autres, par l'absence ou l'insuffisance des réglementations environnementales, des moyens de contrôle de la qualité de l'air, de traçabilité des sources de pollution, mais aussi par la vétusté des équipements qui ne sont pas toujours conformes aux normes écologiques modernes.

Cette problématique revêt une importance particulière compte tenu de la croissance démographique rapide, de l'urbanisation accrue, parfois non contrôlée, et de l'industrialisation en cours.

La pollution atmosphérique au Togo est un défi environnemental complexe, intensifiée par une combinaison de facteurs issus de multiples secteurs. Cependant, c'est la combinaison de la prédominance de la combustion de biomasse pour la cuisson et le chauffage, ainsi que l'utilisation de véhicules vétustes et polluants, qui se distinguent comme les sources les plus critiques de pollution de l'air au Togo.

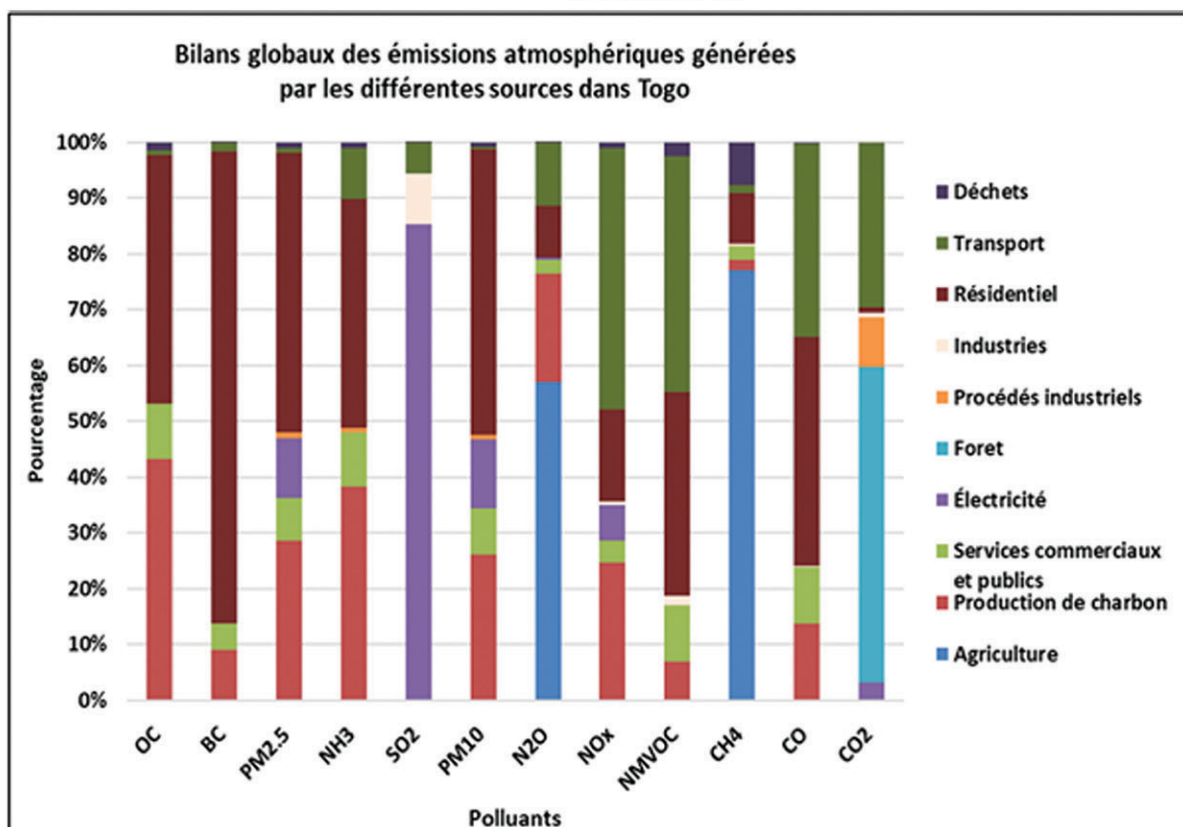


Fig.2: Bilans globaux des émissions atmosphériques générées par les différentes sources au Togo en 2018

Toutefois, les données existantes sur la qualité de l'air se concentrent particulièrement sur la ville de Lomé et concernent plus les PM2.5. En plus de quelques mesures ponctuelles, 5 capteurs de type PurpleAir ont été déployés sur cinq sites dans la ville de Lomé (Office du Bac, Direction de l'Environnement, Université de Lomé, Agoé Minamadou et Agence Nationale de Gestion de l'Environnement) dans le cadre d'une étude universitaire de 2019 à 2021.

Les résultats de ces mesures ont montré des valeurs supérieures aux valeurs seuils de l'OMS.



Fig.3: Capteurs PurpleAir déployés à Lomé (Source : ANGE)

Secteur de l'énergie

Au Togo, 90% des ménages utilisent le bois-énergie (bois de feu et charbon de bois) comme principale source d'énergie pour la cuisson et le chauffage. En plus de son impact sur la qualité de l'air, l'utilisation du bois-énergie contribue fortement à la dégradation des forêts.

Chaque année, le Togo subit une perte de près de 3 700 hectares de dégradation des forêts, soit plus de 5 millions d'arbres détruits (MERF, 2022).

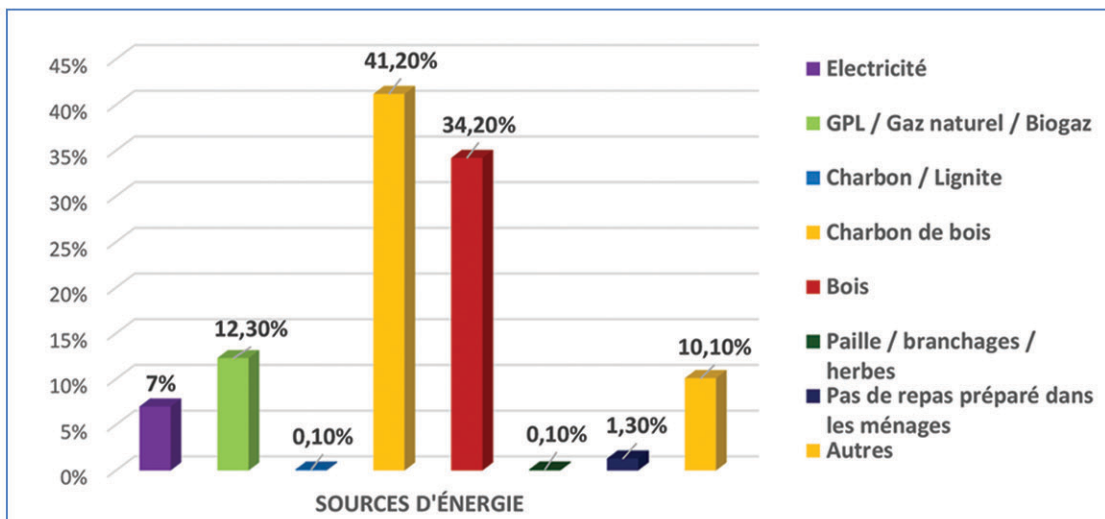


Fig.4: Principales sources d'énergie utilisées pour la cuisson par les ménages au Togo.



Fig.5: Bois d'œuvre



Fig.6: Fabrication de charbon de bois



Fig.7: Sacs de charbon de bois

Outre la biomasse, les combustibles fossiles utilisés dans les centrales électriques et les transports motorisés contribuent fortement aux émissions nocives, posant ainsi des enjeux majeurs pour la qualité de l'air.

Feux de végétation

Les fumées issues des feux de végétation constituent un mélange complexe de gaz et d'aérosols avec une grande quantité de carbone libéré sous forme de CO₂, CO et CH₄.

Au Togo, plus de 15 % du territoire est affecté chaque année par les feux de végétation. Les feux sont certes utilisés par l'administration forestière comme outil d'aménagement, mais plusieurs autres causes d'ordre social, culturel et économique en sont également à la base.

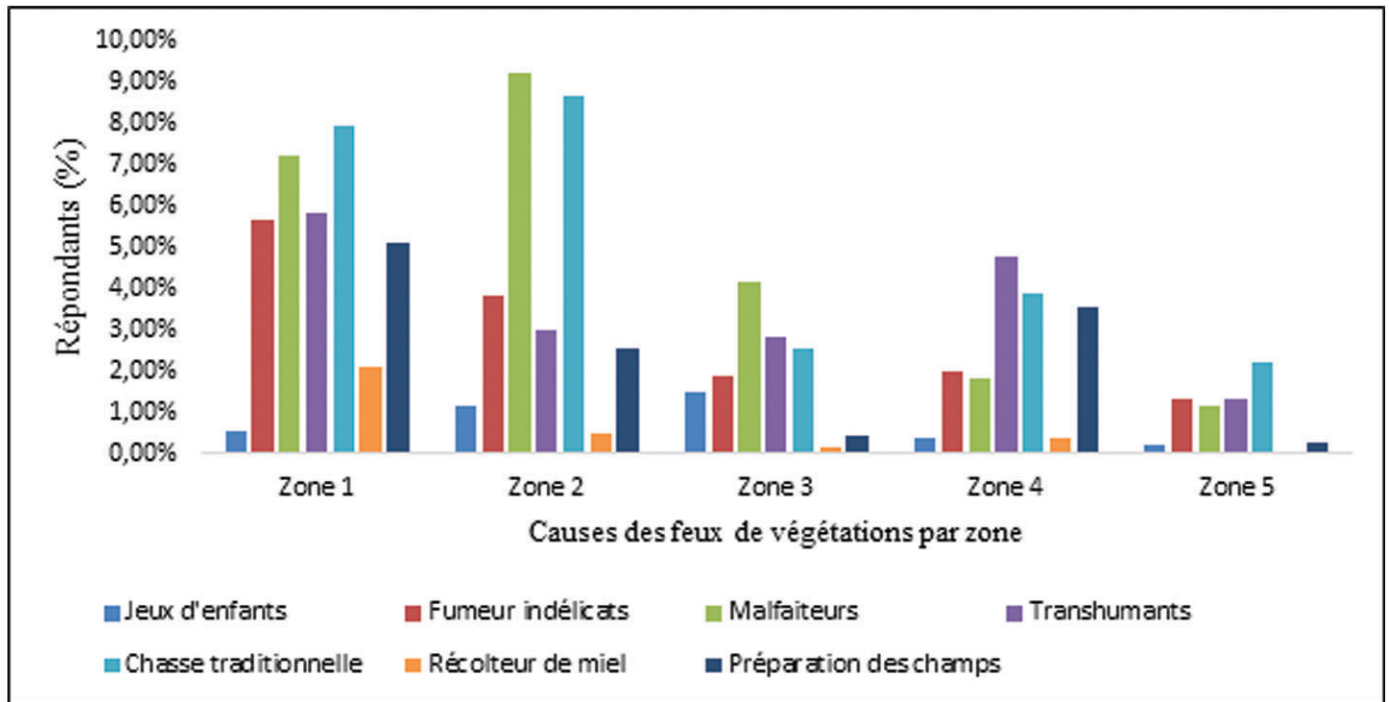


Fig.8: Répartition des personnes enquêtées selon les causes des feux par zone écologique (MERF, REDD+)

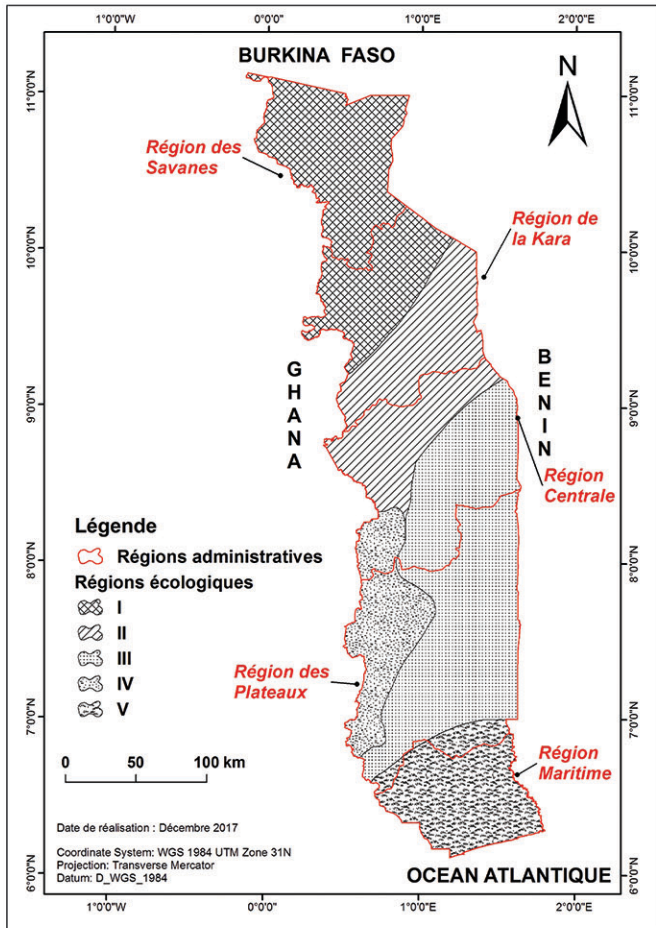


Fig.9: Superposition des régions administratives et les régions écologiques (MERF, REDD+)

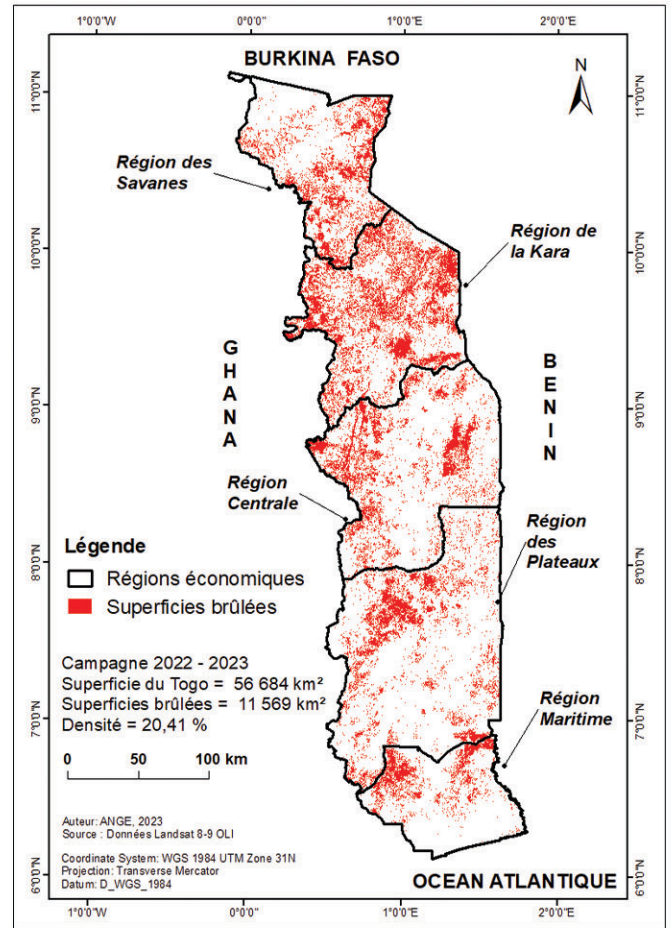


Fig.10: Superficies brûlées de la campagne 2022-2023 (ANGE)



Dr Inger Andersen
Directrice Exécutive du PNUE

Message pour 2025, Journée internationale de l'air pur pour des ciels bleus (7 Septembre 2024)

« Nous demandons aux nations, aux régions et aux villes d'établir des normes rigoureuses en matière de qualité de l'air. Soutenons les énergies renouvelables et les transports durables. Exigeons des comptes à l'industrie grâce à des normes d'émissions strictes. Intégrons la qualité de l'air à l'action climatique. ... L'air pur est un droit humain, fondamental pour notre santé et notre prospérité,... j'exhorte chacun à veiller à ce que ce droit soit respecté ».



Fig.11: Fumées issues de la mise à feu de résidus agricoles frais à Anié, Togo (PQAT, Novembre 2025)

Secteur des Transports

Le secteur des transports joue un rôle significatif dans l'empreinte écologique d'un pays.

Le parc automobile du Togo est composé en grande partie de véhicules d'occasion importés, souvent âgés et peu efficaces sur le plan énergétique. La croissance urbaine rapide et l'augmentation de la demande en mobilité exercent une pression supplémentaire sur l'environnement urbain, entraînant une augmentation des niveaux de pollution de l'air.

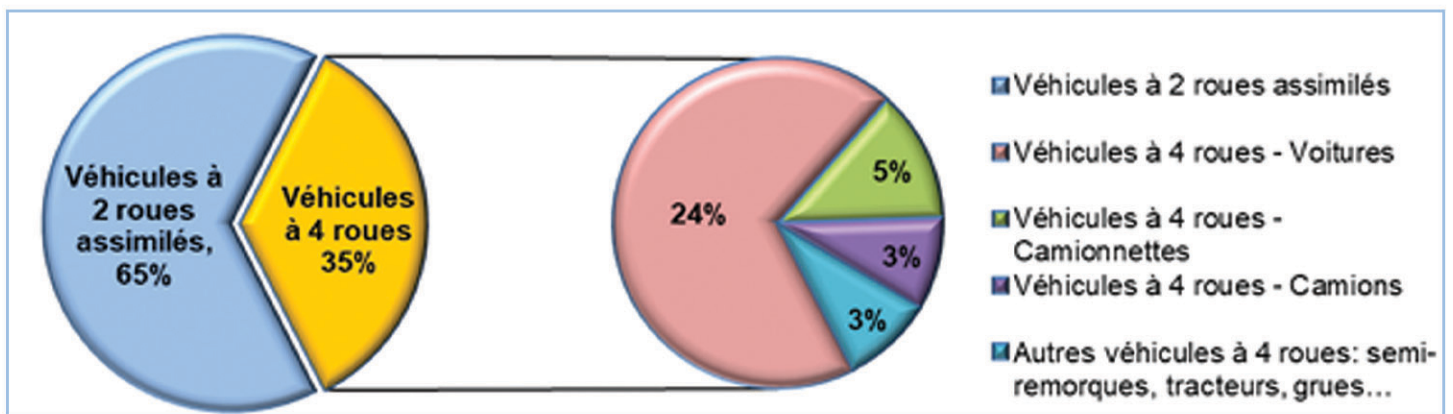


Fig.12: Répartition du parc automobile du Togo (2005-2016)

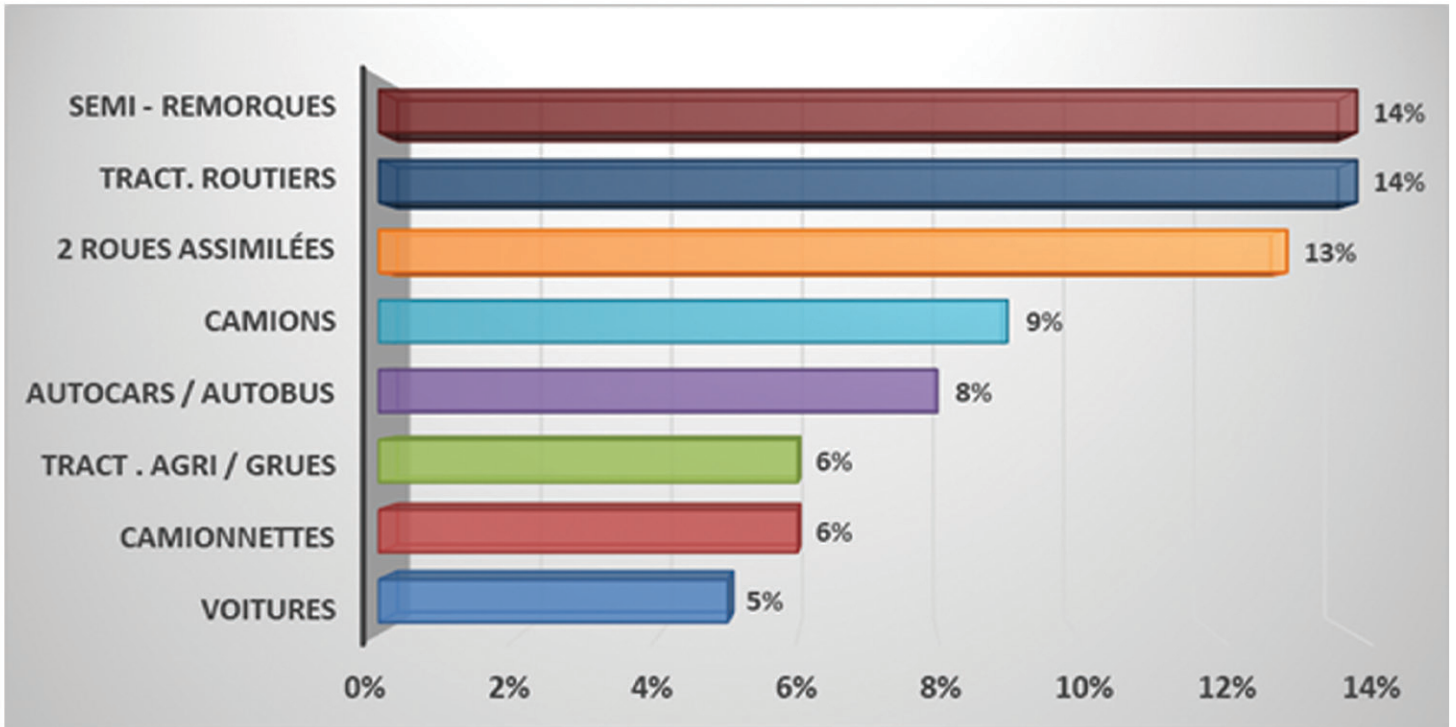


Fig.13: Taux de croissance moyen annuel du parc total par type de véhicule

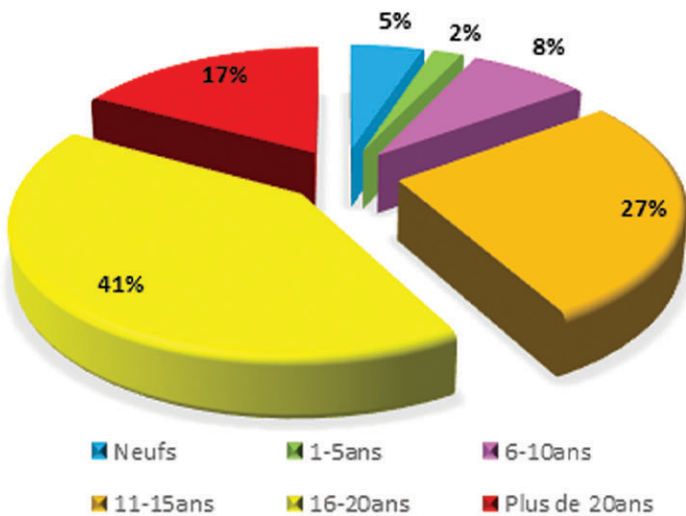


Fig.14: Répartition par âge du parc automobile de l'année 2016

Les véhicules à 2 roues assimilées sont pour la plupart immatriculés neufs. L'analyse de l'âge des véhicules concerne uniquement les véhicules à 4 roues.

L'âge moyen du parc automobile de 2005 à 2016 est de 13 ans ; soit plus de deux fois l'âge moyen du parc automobile en Europe. Cet âge moyen élevé du parc automobile a un impact négatif sur la consommation des carburants compte tenu de la diminution du rendement des moteurs par vieillissement, et donc, un impact sur l'augmentation des émissions de polluants.

Cependant, depuis l'application des avantages douaniers et fiscaux sur les véhicules neufs par l'arrêté 001/MEF/OTR/CG/CDDI du 16 janvier 2020, l'immatriculation des véhicules neufs à 4 roues a augmenté de 104 % la même année avec une constante évolution jusqu'à nos jours.

Par ailleurs, malgré l'évolution du revêtement des routes, plusieurs voies restent non revêtues, ce qui entraîne des émissions de poussières au passage des véhicules.

Le transport ferroviaire aussi est peu développé et dédié prioritairement au transport des minerais. Le parc de trains est très vétuste avec de grandes émissions de fumées.

Secteur de l'industrie

Bien que l'échelle de l'industrialisation au Togo soit modérée, comparée aux géants économiques mondiaux, l'industrialisation croissante depuis quelques années, surtout les industries chimiques, agroalimentaires, minières (extraction, cimenteries, etc.), contribue fortement à la pollution de l'air, particulièrement dans la capitale, Lomé. Une attention particulière doit être portée sur les matières premières, les process, les équipements utilisés et la gestion des effluents.

Le rapport d'enquête sur la gestion des déchets industriels au Togo publié par le Ministère de l'Industrie et de la Promotion des Investissements en juillet 2025 a permis de caractériser le tissu industriel togolais ainsi que la nature des rejets solides, liquides et gazeux résiduels.

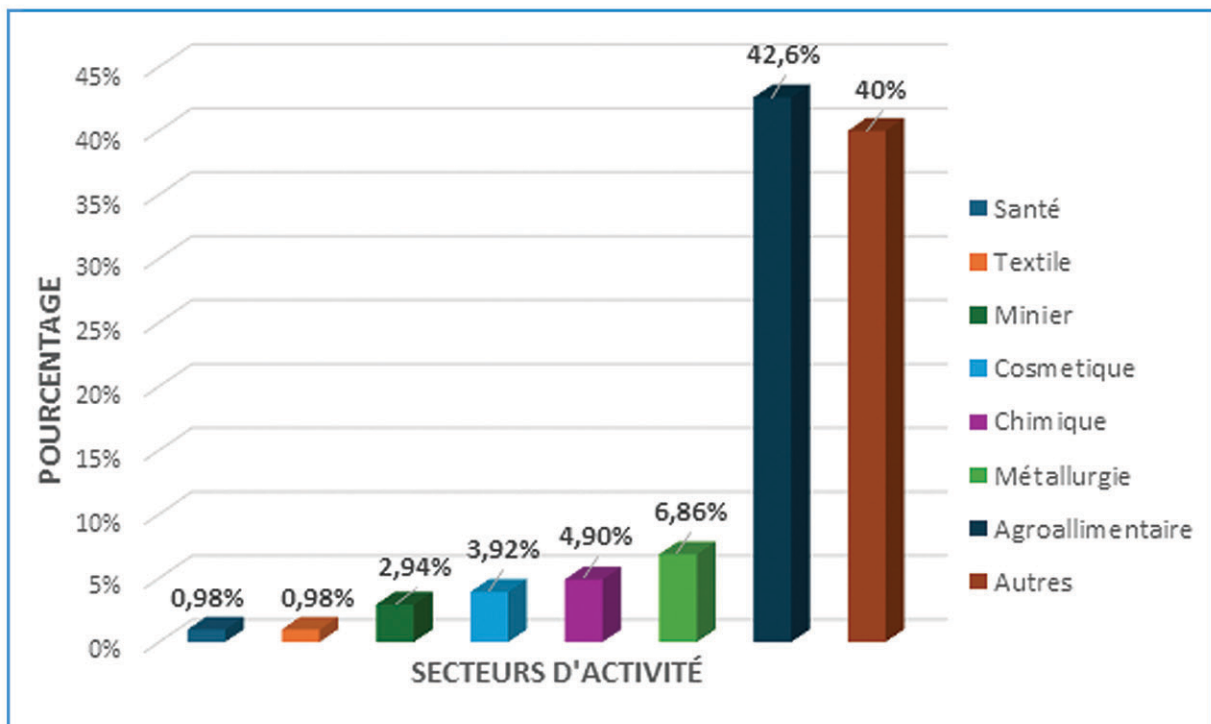


Fig.15: Répartition des industriels par secteur d'activités principales

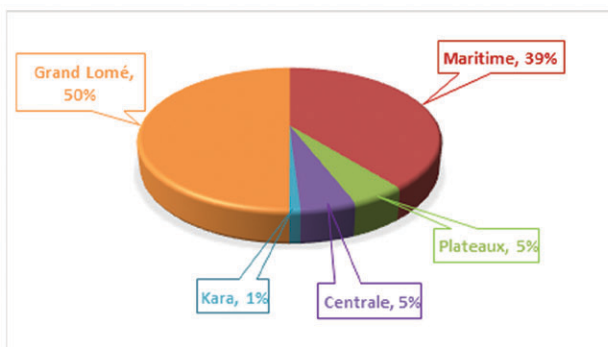


Fig.16: Répartition géographique des industries

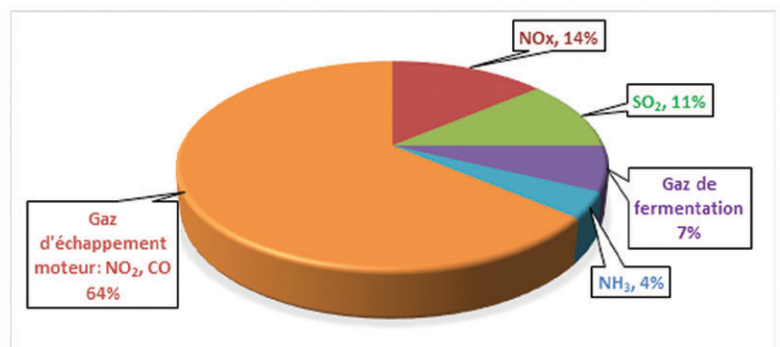


Fig.17: Types et proportions de déchets gazeux générés par les entreprises industrielles

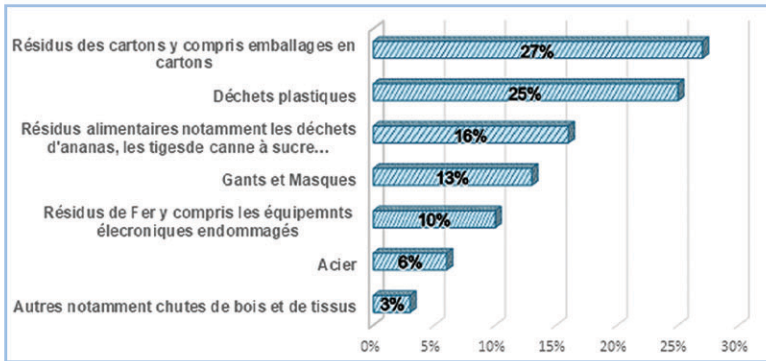
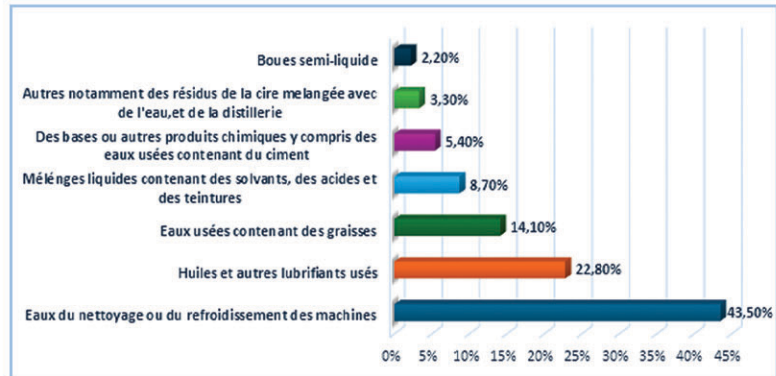


Fig.18: Types et proportion de déchets liquides générés par les entreprises industrielles

Fig.19: Types et proportion de déchets solides générés par les entreprises industrielles



M. Tidiane BOYE

Représentant Résident de l'ONUDI pour la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Niger, le Togo et Intérimaire pour le Ghana et le Libéria.

Interview dans le cadre de l'appui de l'ONUDI pour la mise en œuvre du PQAT en avril 2025

La stratégie de l'ONUDI pour atténuer l'impact de l'activité industrielle sur la qualité de l'air s'étend à trois niveaux. **Au niveau macro**: appui sur le plan politique et institutionnel à travers l'élaboration des lois, des stratégies et des études permettant de disposer d'un arsenal complet pour lutter contre la pollution de l'air. **Au niveau méso**: appui au secteur privé et aux centres d'antipollution à travers un renforcement des capacités, des compétences et des moyens d'action de manière à promouvoir les meilleures pratiques.

Au niveau micro: appui aux entreprises du secteur industriel en ce qui concerne la mise à niveau écotكنولوجique de leur processus de production.

« Cela s'est avéré de manière très concrète par des résultats qui sont assez édifiants, puisque à travers toutes les expériences que nous avons connues, ces entreprises-là qui ont connu cette mise à niveau écotكنولوجique ont, non simplement vu leurs émissions polluantes diminuer de manière drastique, mais également ont expérimenté une amélioration de leur compétitivité. **Donc, production propre peut rimer avec profit et compétitivité** ».

Gestion des déchets

L'absence d'infrastructures adéquates pour le traitement et la disposition écologiques des déchets contribue à la pollution de l'air, des sols et des cours d'eau, affectant la santé publique et la biodiversité.

Au Togo, la production moyenne de déchets est estimée à 0,6 kg/habitant/jour (GBEKLEY et al., 2023).

Les déchets solides sont principalement éliminés par la mise en décharge, les dépotoirs sauvages et le brûlage. Le Centre d'Enfouissement Technique (CET) d'Aképé dessert le Grand Lomé et constitue le principal CET conforme aux normes internationales du pays, disposant d'un traitement biologique des lixiviats et d'une torchère.

Bien que **l'article 109 de la loi-cadre sur l'environnement stipule que « le brûlage en plein air des déchets combustibles pouvant engendrer des nuisances est interdit »**, cette pratique demeure courante. Selon les données d'enquête :

- **Grand Lomé** : plus de 37% des déchets sont brûlés dans les quartiers ou dans des dépotoirs sauvages
- **Hors Grand Lomé** : 60% des déchets sont brûlés, les autres méthodes d'élimination étant l'épandage dans les champs périurbains, l'alimentation animale, la réutilisation et le déversement à ciel ouvert
- **Dapaong** , les méthodes d'élimination finale des déchets comprennent le brûlage (20%), le déversement à ciel ouvert (32%), ainsi que la mise en décharge (15%) et la collecte par des associations de femmes pour le compostage domestique (33%).



Fig.20: Ordures dans la lagune au niveau du marché aux fruits et légumes d'Hanoukopé dans le Grand Lomé (Janvier 2026)

Les déchets d'abattoirs également sont des sources importantes de production de méthane. Les résidus organiques agricoles sont principalement laissés en décomposition ou brûlés sur site.

La prolifération des dépotoirs sauvages et le brûlage des déchets sont principalement dus au manque de services formels accessibles et fiables de gestion des déchets. Les déchets sont souvent jetés dans les rues, les fossés ou les terrains vagues, exacerbant ainsi la pollution et les risques pour la santé publique.

Cela met en évidence la nécessité de solutions systémiques incluant l'application de la loi, l'accessibilité aux infrastructures et services formels, ainsi que la sensibilisation, pour répondre efficacement aux défis de l'élimination des déchets au Togo, notamment en ce qui concerne les dépotoirs sauvages.

D'un point de vue général, les différentes étapes de la gestion des déchets, dont les caractéristiques et les insuffisances sont particulières d'une commune à une autre, nécessitent un renforcement depuis la précollecte, la collecte jusqu'aux options de traitement.

Les déchets industriels requièrent également une attention particulière en vue de la mise en place de filières de traitement dédiées, de même que les déchets liquides et les boues de vidange.

La défécation à l'air libre aussi, surtout sur les plages, devient de plus en plus récurrente.



Fig.21: Dépotoir intermédiaire de Massoehoen dans le Grand Lomé (Octobre 2024)



Fig.22: Dépotoir sauvage en bordure de route dans le Grand Lomé (Janvier 2024)

7. QUELS SONT LES IMPACTS DE LA QUALITÉ DE L'AIR SUR LA SANTÉ ?

La pollution de l'air impacte le quotidien des êtres vivants avec des conséquences sanitaires et économiques très importantes. Elle contribue également à l'exacerbation des changements climatiques.

Par ailleurs, certains polluants atmosphériques sous l'effet de réactions chimiques se transforment en **acides sulfurique et nitrique** dans l'air, retombant sous forme de pluies acides qui acidifient les sols et les eaux, endommagent la végétation, les cultures, la faune et les bâtiments. Ces polluants se retrouvent en suite dans la chaîne alimentaire par bioaccumulation.

L'OMS estime qu'environ 7 millions de décès sont attribuables à la pollution de l'air ambiant et intérieur combinées, avec plus de 4 millions liés à la pollution de l'air extérieur. Les particules fines (PM2.5) sont particulièrement dangereuses, car elles peuvent pénétrer profondément dans les voies respiratoires et le système cardiovasculaire, entraînant des maladies cardiovasculaires, des accidents vasculaires cérébraux (AVC), des maladies pulmonaires et des cancers.

À l'échelle mondiale, les infections des voies respiratoires inférieures sont la 2^{ème} cause de décès chez les enfants de moins de 5 ans. D'après les données de recherche, l'exposition des femmes enceinte à un air pollué peut nuire aux enfants avant leur naissance (faible poids à la naissance). De nouvelles données établissent un lien entre l'exposition à la pollution de l'air et les cancers, les troubles neurodéveloppementaux et les maladies métaboliques chez les enfants (OMS, 2024).

Au Togo, les infections aiguës des voies respiratoires représentaient de 2016 à 2023, la 1^{ère} cause de consultation médicale dans le Grand Lomé et la 2^{ème} sur le plan national dont 43% concernaient les enfants de moins de 5 ans (MSHP, INSEED).

Les dépenses de santé relatives aux infections des voies respiratoires au Togo pour l'année 2019 étaient de 18 315 700 000 FCFA (MSHP, INSEED), soit environ 32,5 milliards USD.

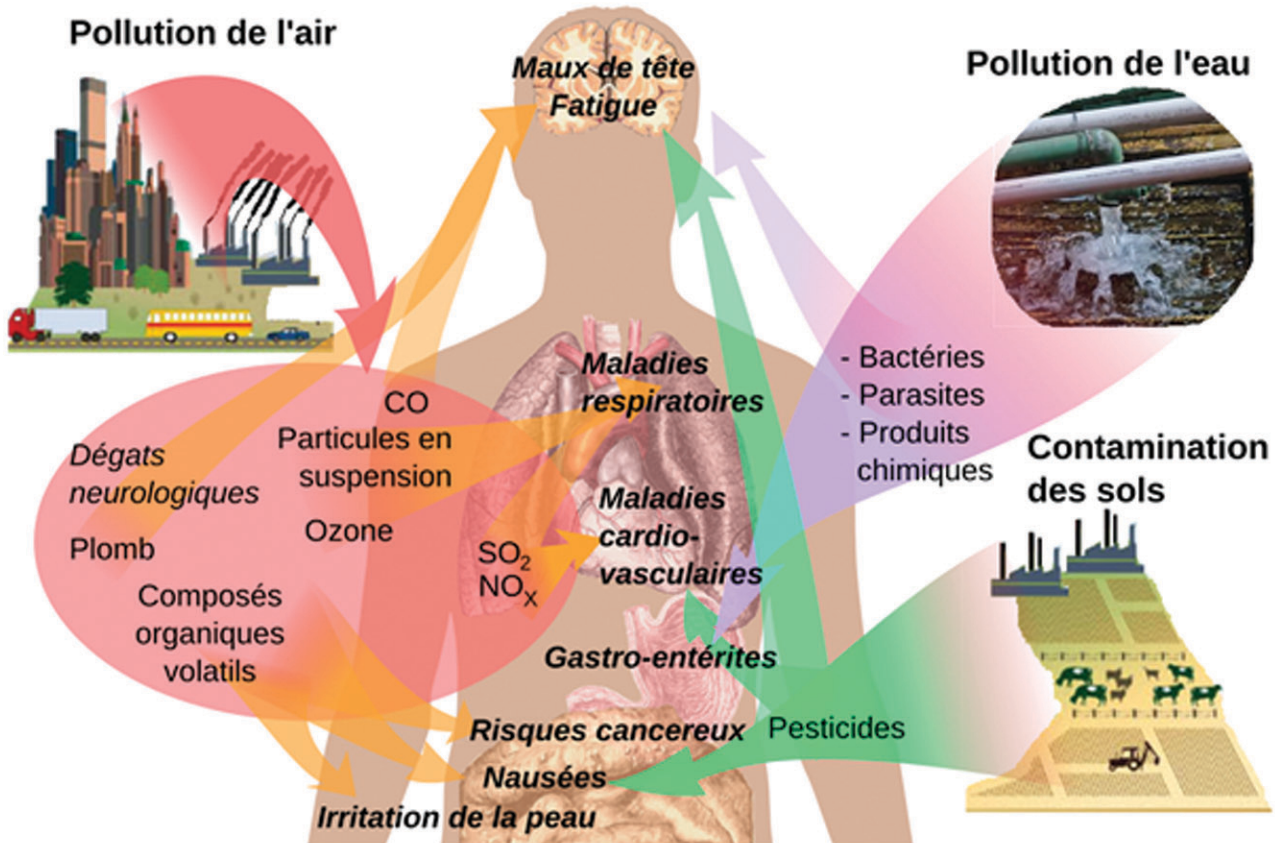


Fig.23: Effet de quelques polluants de l'air sur l'environnement et l'organisme humain

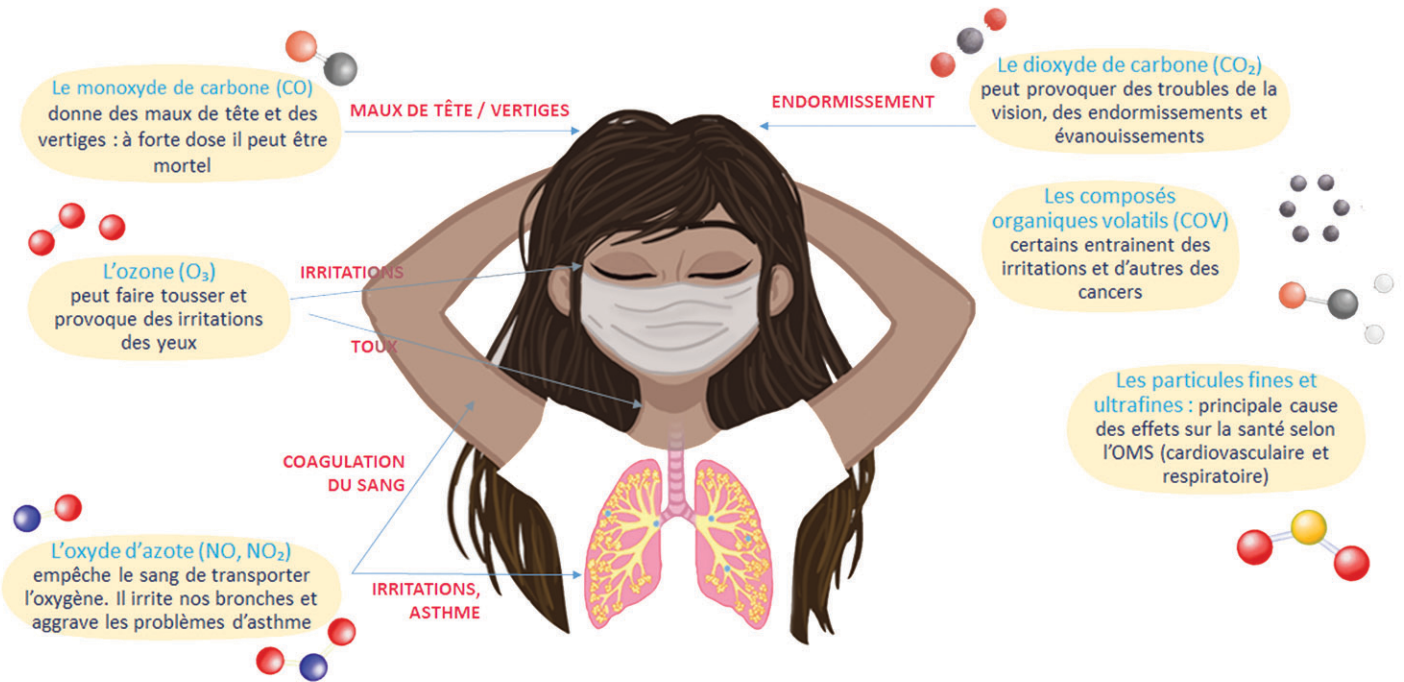


Fig.24: Effets sur la santé en fonction des polluants

8. ACTIONS ET MESURES PRÉCONISÉES PAR L'OMS

Une déclaration forte a été faite lors de la 2^{ème} Conférence mondiale de l'OMS sur la pollution de l'air et la santé en mars 2025 à Carthagène (Colombie). Plus de 70 pays, villes et organisations se sont engagés à réduire de 50% les impacts sanitaires liés à la pollution atmosphérique d'ici 2040, soulignant que des millions de vies pourraient ainsi être sauvées, chaque année.

Parmi les engagements clés, l'OMS et ses États membres s'engagent à :

- Intensifier la surveillance, la prévention et l'atténuation des effets de la pollution de l'air sur la santé
- Fournir des orientations pratiques aux autorités sanitaires pour défendre un air pur, éclairer les politiques publiques et protéger les populations, en particulier les plus vulnérables
- Mettre en œuvre les lignes directrices mondiales de qualité de l'air de l'OMS
- Promouvoir la transition juste vers des énergies propres, en éliminant progressivement les combustibles fossiles
- Encourager les infrastructures de transport public durable et la création de zones à faibles émissions dans les villes
- Accroître le financement national et international pour faire de l'air pur une priorité politique et sanitaire
- Créer une main-d'œuvre intersectorielle compétente pour concevoir et appliquer les politiques anti-pollution.



Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus
Directeur général de l'OMS

Communiqué de presse le 4 avril 2022 à Genève

« Les préoccupations énergétiques actuelles soulignent l'importance que revêt l'accélération de la transition vers des systèmes énergétiques plus propres et plus sains. ... Les prix élevés des combustibles fossiles, la sécurité énergétique et l'urgence consistant à relever le double défi sanitaire de la pollution de l'air et du changement climatique soulignent la nécessité urgente de progresser plus rapidement vers un monde beaucoup moins dépendant des combustibles fossiles »

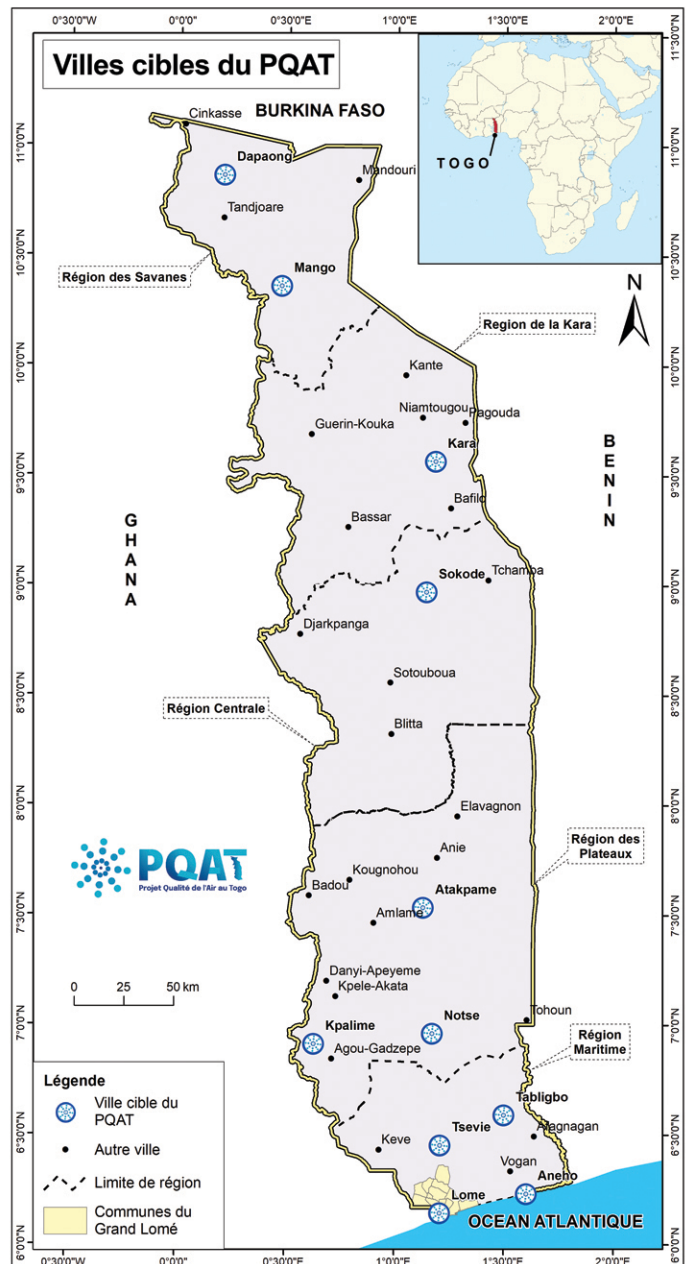
9. PERSPECTIVES POUR LE TOGO

• MISE EN ŒUVRE DU PROJET QUALITÉ DE L'AIR AU TOGO (PQAT)

Le **Projet qualité de l'air au Togo (PQAT)** est une initiative du Ministère de l'Environnement, des Ressources Forestières, de la Protection Côtière et du Changement Climatique (MERFPCCC) à travers l'Agence Nationale de Gestion de l'Environnement (ANGE), avec l'appui technique de l'OMS et de la Coalition pour le Climat et l'Air Pur (Climate and Clean Air Coalition - CCAC).

Le PQAT a pour objectif de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air au Togo, pour la préservation de l'environnement et de la santé humaine, à travers, entre autres actions, la surveillance permanente de la qualité de l'air, l'information et l'éducation des différents acteurs en vue de favoriser les actions préventives.

Il cible dans sa 1^{ère} phase (2023-2028) 11 villes au Togo, correspondant à 23 communes urbaines, à savoir, les 13 communes du Grand Lomé (Golfe et Agoè-Niyvé), les communes Zio1; Lacs1, Yoto1, Kloto1, Haho1; Ogou1, Tchaoudjo1, Kozah1, Otil et Tône1.



Il bénéficie actuellement de 2 partenariats d'appui technique :

- **Institut de Stockholm pour l'Environnement (SEI)** qui est l'entité de mise en œuvre du **Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE)** sur la thématique de la qualité de l'air.
- **Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI)** dans le cadre de la planification du Programme de Coopération Pays 2026-2030.

9. PERSPECTIVES POUR LE TOGO (Suite)

- **Mise en œuvre de la Feuille de Route Gouvernementale :**
 - Programme d'anticipation et de réduction des risques climatiques majeurs (P35)
 - Programme de mobilité verte (P36)
- **Renforcement de la régulation environnementale relative à la qualité de l'air**
- **Renouvellement progressif du parc automobile**
- **Finalisation et mise en œuvre du Programme de Coopération Pays 2026-2030 avec l'ONU sur le Développement Industriel Inclusif et Durable**
- **Promotion de l'agriculture durable**
- **Mise en œuvre de la feuille de route nationale pour la réduction des émissions de SLCP issues des déchets solides**
- **Promotion de la culture écocitoyenne**
- **Promotion des énergies propres**
- **Promotion du tourisme durable.**



Dr Bailo Amadou DIALLO
Représentant résident par intérim
de l'OMS au Togo

Rencontre avec le Ministre de l'Environnement et des Ressources Forestières M. Katari FOLI BAZI le 25 juin 2025

Le Projet Qualité de l'Air au Togo (PQAT), en phase d'expérimentation, est une initiative viable qui peut être étendue en terme géographique, aussi bien au niveau national que continental et en terme de partenaires, en associant les autres ministères concernés dont, entre autres, les départements du commerce, de l'industrie et des transports.

« Le fait d'associer les sectoriels qui polluent va permettre d'avoir leurs contributions dans la prévention et la gestion de la qualité de l'air, mais aussi, de passer de l'approche projet à une approche programme ». Cette démarche, va faciliter la collecte des données épidémiologiques que l'équipe de l'OMS pourrait davantage contribuer à améliorer.

10. QUIZ

Quel volume d'air un Homme respire-t-il par jour ?

15.000 litres d'air par jour
soit 10 litres d'air par minute.

Quel volume d'air en moyenne est ce que je respire selon mon activité ?

- o Repos : 6 litres/minute
- o Vélo : 15 litres/minute
- o Course d'endurance : 60 à 100 litres/minute

De quoi se compose l'air que l'on inspire ?

- o 78 % de diazote (N_2)
- o 21 % de dioxygène (O_2)
- o 1 % Particules fines et autres gaz divers ($Ar, CO_2, Ne, Kr, Xe, He, NO_2, SO_2, O_3, \dots$)

De quoi se compose l'air que l'on expire ?

- o 78 % de diazote (N_2)
- o 17 % de dioxygène (O_2)
- o 4 % de dioxyde de carbone (CO_2)
- o 1 % de gaz divers et particules fines



BIBLIOGRAPHIE

Loi n° 2024-005 du 06 Mai 2024 portant Constitution de la 5ème République Togolaise

Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (2025). Feuille de route nationale pour la réduction des émissions de SLCP issues des déchets solides

Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (2025). Plan d'action pour la gestion des déchets solides dans le Grand Lomé

Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (2017). Étude sur la détermination des périodes pour les feux précoces selon les régions écologiques du Togo. REDD+ Togo

Institut National de la Statistique et des Études Économiques et Démographiques (2025). Annuaire Statistique National 2023. Disponible en ligne: <https://inseed.tg/annuaires/>.

Institut National de la Statistique et des Études Économiques et Démographiques (2023). Annuaire Statistique National 2022. Disponible en ligne:

Institut National de la Statistique et des Études Économiques et Démographiques (2023). Annuaire Statistique National 2020-2021. Disponible en ligne:

Agence Nationale de Gestion de l'Environnement (2022). Bulletin d'information sur le suivi des feux de végétation pour la veille environnementale au Togo - Edition 2022

Agence Nationale de Gestion de l'Environnement (2019). Bulletin d'information sur le suivi des feux de végétation pour la veille environnementale au Togo - Edition 2019

Agence Nationale de Gestion de l'Environnement (2017). Bulletin d'information sur le suivi des feux de végétation pour la veille environnementale au Togo - Edition 2017

Bareremna AFELU (2016). Contribution à la gestion des feux de végétation au Togo. Rapport de thèse doctorale à l'Université de Lomé

Organisation mondiale de la Santé (2021). Lignes directrices OMS relatives à la qualité de l'air

AtmoSud (2020). L'air et Moi. Formation adulte

Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins (2022). Annuaire statistique sanitaires 2021.

Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières, Projet « Transport durable à faible émission » : Inventaire des véhicules et développement de la stratégie d'économie de carburant et de promotion de transport à faible émission.

Ministère de l'Industrie et de la Promotion des Investissements (2025). Rapport d'enquête sur la gestion des déchets industriels au Togo.

A. Agbossou and al. (2022). Integrated climate change and air pollution mitigation assessment for Togo,» Science of the Total Environment, vol. 16.

CONTRIBUTEURS

Structures Gouvernementales

Ministère de l'environnement, des ressources forestières, de la protection côtière et du changement climatique

Ministère des transports routiers, aériens et ferroviaires

Ministère délégué auprès du Ministre de l'Économie, chargé de la Promotion des Investissements, de l'Industrie et de la Souveraineté Économique :

Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique, de la Couverture Sanitaire Universelle et des Assurances

Ministère délégué auprès du Ministre de l'Économie, chargé de l'Énergie et des Ressources Minières :

Ministère de l'Administration Territoriale, de la Gouvernance Locale et des Affaires Coutumières

Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Habitat

Ministère de la Sécurité

District Autonome du Grand Lomé (DAGL)

Agence nationale de Gestion de l'Environnement (ANGE)

Agence Nationale de la Protection Civile (ANPC)

Agence nationale de la météorologie (ANAMET)

Institut National de la Statistique et des Études Économiques et Démographiques (INSEED)

Partenaires Techniques et Financiers

Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

Organisation Mondiale de la Santé (OMS)

Organisations Non-Gouvernementales (ONG)

Croix Rouge Togolaise (CRT)

ONG STADD (Science et Technologie Africaines pour un Développement Durable)

ONG Amis de la terre

Secteur privé

Cabinet LTA Conseil



Contact :

Projet Qualité de l'Air au Togo (PQAT)
Quartier administratif. 59 Rue de la Kozah,
Nyékonakpoè

Tél : +228 22 21 58

E-mail : pqat@ange.tg

01 BP. 2244 Lomé – TOGO

Publié en Novembre 2025

Scanner
pour télécharger



Les Amis de
la Terre-Togo